



HAL
open science

Champ(s) de formation Santé

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un champ formations. Champ(s) de formation Santé. 2018, Université Paris 13. hceres-02026769

HAL Id: hceres-02026769

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02026769v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

RAPPORT D'ÉVALUATION

Domaine Santé

ComUE Université Sorbonne Paris Cité (USPC)

Ecole des hautes études en santé publique

Université Paris 13

Université Paris Descartes

Université Paris Diderot

Incluant les éléments spécifiques à l'Université Paris 13

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2017-2018
VAGUE D

Rapport publié le 24/09/2018



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Pascal Coudert, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2017-2018 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 21 SEPTEMBRE 2017

PRÉSENTATION

Réunies au sein de la communauté d'universités et établissements (ComUE) Université Sorbonne Paris Cité (USPC), les universités Paris Descartes et Paris Diderot situées au centre de la capitale, l'Université Paris 13 localisée au nord de Paris, ainsi que l'École des hautes études en santé publique (EHESP), à Paris et essentiellement à Rennes, sont responsables de 19 formations ayant pour thème général la santé. Les établissements de cette ComUE n'ont pas structuré leur offre de formation en champs.

L'Université Paris Descartes (Paris 5) est en charge des 12 formations suivantes :

- 4 formations de premier cycle, relatives chacune aux études de santé proprement dites (pharmacie, médecine, odontologie et maïeutique), conduisant à l'attribution d'un *Diplôme de formation générale* (DFG),
- 4 formations correspondant au deuxième cycle de ces mêmes études (*Diplôme de formation approfondie*, DFA),
- une licence professionnelle (LP) : *Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de la santé : gestion, production et valorisation*,
- 3 masters : *Santé publique ; Ethique ; Sciences du médicament*.

L'Université Paris Diderot (Paris 7) est en charge de 6 formations :

- un *Diplôme de formation générale en odontologie* (non évalué, car dossier non remis),
- un *Diplôme de formation approfondie en odontologie* (non évalué, car dossier non remis),
- un *Diplôme de formation générale en sciences médicales* (non pris en compte dans ce rapport car dossier remis tardivement),
- un *Diplôme de formation approfondie en sciences médicales* (non pris en compte dans ce rapport car dossier remis tardivement),
- une licence : *Sciences pour la santé*,
- un master : *Santé publique*.

L'Université Paris 13 est en charge de 4 formations :

- un *Diplôme de formation générale en sciences médicales*,
- un *Diplôme de formation approfondie en sciences médicales*,
- une licence : *Sciences sanitaires et sociales*,
- un master : *Santé publique*.

L'EHESP est en charge d'une formation :

- un master : *Santé publique*.

Les formations évaluées relèvent de deux champs définis au niveau de la ComUE : *Santé* et *Santé publique*, mais les établissements n'ont pas déposé de dossiers champ.

Ce document contient :

- l'analyse globale des formations du domaine Santé pour les universités Paris 5, Paris 7 et Paris 13 et l'EHESP ;
- les fiches d'évaluation des formations du domaine Santé de l'Université Paris 13.

AVIS GLOBAL

Les formations faisant l'objet de ce rapport bénéficient d'un environnement privilégié dans le domaine de la recherche. Il en est de même pour l'ouverture au monde socio-économique, avec un grand nombre de partenariats industriels, et le concours des établissements hospitaliers de l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris (APHP). L'EHESP se singularise par un positionnement original, lié à son appartenance à deux ComUE, UBL (Université Bretagne Loire) et l'USPC. Cette particularité lui confère un ancrage local (collaboration avec le centre hospitalier et universitaire de Rennes) associé à une vocation nationale et internationale.

Les universités Paris Descartes et Paris 13 ont su organiser dans de bonnes conditions la première année commune des études de santé (PACES) malgré les difficultés inhérentes à cette année très particulière. Les étudiants bénéficient de systèmes d'aide à la réussite bien adaptés (tutorat, réorientations, notamment). En DFG comme en DFA, on note une bonne diversification des parcours, assortie d'un équilibre harmonieux entre enseignements théoriques et pratiques et stages hospitaliers. Plusieurs initiatives pédagogiques innovantes peuvent être soulignées dans quelques formations : formalisation de l'acquisition des compétences, large utilisation des outils numériques et de simulation, élargissement du nombre d'unités d'enseignements librement choisies. Les coopérations internationales sont présentes, mais des progrès restent à faire, notamment en odontologie et en maïeutique. Pour les deux universités concernées, l'organisation générale des DFG et DFA est très satisfaisant plaçant les étudiants dans de bonnes conditions pour aborder un troisième cycle ou entrer dans la vie professionnelle (maïeutique). Néanmoins, on peut regretter l'absence de véritables conseils de perfectionnement, d'évaluation systématique des enseignements et d'autoévaluation des formations au sein de la plupart de ces cursus de santé.

Concernant les formations de licence, licence professionnelle (LP) et master, les nombreuses équipes labellisées participant aux enseignements, ainsi que les multiples partenariats et collaborations entre les établissements de la ComUE et les établissements hors ComUE (Université Paris-Sud, École Chimie Paris Tech, École supérieure des sciences économiques et commerciales (ESSEC) et Ecole des Mines d'Albi, notamment) contribuent à donner aux étudiants des connaissances de qualité. Les deux licences, *Sciences sanitaires et sociales* et *Sciences pour la santé* respectivement portées par les universités Paris 13 et Paris Diderot ont toute leur place à côté des formations de santé proprement dites : la première propose une préparation au concours des IFSI (institut de formation en soins infirmiers), la seconde propose aux étudiants « reçus collés » de PACES une réorientation bien adaptée.

Le master de l'Université Paris Descartes *Sciences du Médicament* est de haut niveau et bien organisé, mais on regrette un certain déficit d'informations sur l'insertion professionnelle et sur la poursuite d'études des étudiants. Dans le master *Ethique* de l'Université Paris Descartes, seule la spécialité *Ethique et bioéthique* constitue un réel pôle d'attractivité pour les étudiants. La non-ouverture de trois spécialités en 2016 associée à un pilotage très insuffisant au niveau de la mention rend indispensable une réflexion approfondie sur la structure de cette formation.

Enfin, si les quatre masters de santé publique de la ComUE sont indiscutablement de haut niveau, leurs interactions sont confuses. Le master de *Santé publique* de l'Université Paris Diderot annonce quatre spécialités. Cependant, considérant son dossier de présentation, très insuffisant, il n'est pas possible d'établir l'implication réelle de l'établissement pour les trois d'entre elles, dont il n'est pas porteur.

Au total, l'offre de formation de la ComUE USPC dans le domaine de la santé forme un ensemble cohérent et de grande qualité. On doit cependant regretter que le caractère parfois lacunaire des dossiers fournis par les établissements n'ait pas permis une évaluation suffisamment exhaustive de chacune des formations. On peut souhaiter que les évolutions annoncées de la ComUE puissent renforcer le pilotage des formations et les collaborations entre ses établissements. Enfin, il est nécessaire que soit réorganisé le master *Ethique* de l'Université Paris Descartes et que soit clarifiée l'offre de formation en santé publique au niveau de la ComUE.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Les formations de santé proprement dites

- Formations de l'Université Paris Descartes

L'université Paris Descartes propose une offre de formation très complète, incluant les filières médecine, pharmacie, odontologie et maïeutique. Leur organisation générale, pédagogique et matérielle est très satisfaisante. En PACES, on apprécie la mise en place d'un tutorat dynamique, d'un dispositif efficace d'aide aux étudiants en difficultés et de possibilités de réorientations bien adaptées en cas d'échec. L'utilisation des méthodes de simulation constitue l'un des points forts des filières médecine et maïeutique (plateforme pédagogique « lumen », en partie financée au niveau de la ComUE). L'ensemble des formations jouit d'une ouverture remarquable sur la recherche avec possibilité de double-diplomation pour certains cursus. Les formations de santé tirent profit du niveau scientifique et de la densité exceptionnelle des unités de recherche de l'établissement et des nombreuses conventions signées avec les établissements de l'APHP. On note un bon taux de réussite des étudiants sur l'ensemble des années et des filières, hormis en pharmacie dont la variabilité des taux, d'année en année, mériterait une analyse précise. Un autre élément remarquable est l'organisation précoce d'une préparation à l'examen classant national (ECN) en médecine, dont l'excellence est illustrée par les très bons rangs de classements des étudiants de l'établissement.

Les conseils de perfectionnement sont absents (PACES) ou de composition incomplète (*DFG pharmacie* et *DFA maïeutique*). L'ouverture à l'international reste trop peu développée dans certaines filières (par exemple *DFA pharmacie*, *DFA odontologie*) et nécessite que soient poursuivis les efforts entrepris en ce sens de la part de l'Université. Enfin, lorsqu'il existe une évaluation des enseignements universitaires et cliniques par les étudiants, on manque de détails sur leur analyse et la prise en compte de leurs résultats par l'équipe enseignante.

- Formation de l'Université Paris 13

Le cursus de médecine de l'Université Paris 13, seule formation de santé proprement dite de l'établissement est également une formation de grande qualité. Il faut saluer la mise en place de l'APES (année préparatoire aux études de santé), formation sélective qui propose aux bacheliers de filières non scientifiques une remise à niveau d'une année dans les disciplines de base. L'objectif, clairement affiché est de diversifier les origines des étudiants de santé. Ce dispositif paraît efficace : en 2016, 10 étudiants sur les 29 ayant validé l'APES ont été reçus en médecine, pharmacie ou maïeutique.

Pour la PACES, outre un tutorat bien organisé et très suivi, on peut souligner l'existence d'un système performant de repérage des étudiants en difficulté, assuré par la cellule d'orientation et de suivi de l'insertion (COSI). Il est cependant dommage de ne pas disposer du taux d'abandon des étudiants de PACES, ni du nombre de ceux qui se réorientent en licence. La plateforme pédagogique « Ilumens » est largement utilisée. L'unité de formation et de recherche (UFR) SMBH (Santé médecine biologie humaine) de l'Université Paris 13 s'appuie sur 13 unités de recherche labellisées (dont 10 UMR - unité mixte de recherche- INSERM -institut national de la santé et de la recherche médicale- et CNRS -centre national de la recherche scientifique), ce qui contribue à l'excellence de l'offre proposée aux étudiants en matière d'enseignements et de stages. L'aide financière accordée aux étudiants pendant leurs études, de même que la promotion auprès des étudiants du contrat d'engagement de service public (CESP) méritent d'être signalés. Toutefois, l'insuffisance de l'évaluation des enseignements et des stages hospitaliers par les étudiants rend nécessaire que soit développée et formalisée une véritable culture de l'évaluation et de l'autoévaluation. L'annonce de la mise en place prochaine d'un conseil de perfectionnement est un élément favorable dans le sens de cette démarche.

Les formations LMD (licence-master-doctorat) hors santé publique

- Formations de l'Université Paris Descartes

La finalité de chacune de ces formations (LP *Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé*, masters *Sciences du Médicament* et *Ethique*) est clairement présentée, avec des possibilités intéressantes de personnalisation des parcours. L'ensemble est cohérent et se différencie bien des formations proposées par les autres établissements de la ComUE.

La LP *Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé*, organisée en alternance, se distingue par sa volonté de promouvoir les liens avec le monde industriel. Ses effectifs sont stables (une soixantaine d'étudiants) ses taux de réussite sont très élevés (près de 98 %) et ses résultats, en termes d'insertion professionnelle sont satisfaisants.

Axé sur le développement industriel du médicament, le master *Sciences du médicament* se caractérise par un bon adossement recherche, de nombreux partenariats industriels et une ouverture internationale significative, l'ensemble offrant de nombreuses possibilités d'insertion professionnelle. On peut cependant regretter le manque de données présentées sur cette formation, en particulier sur le devenir de ses diplômés.

L'examen de la structure générale du master *Ethique* s'avère assez complexe, ce qui nuit à sa lisibilité. Cette formation, dans laquelle interviennent près de 200 enseignants, bénéficie d'une attractivité nationale forte mais limitée à sa spécialité historique *Ethique et bioéthique* (environ 50 étudiants inscrits). Il n'en est pas de même des quatre autres : leurs responsables ont été amenés à fermer, ou à ne pas ouvrir, trois d'entre elles, en raison d'effectifs étudiants très nettement en baisse ou d'absence d'enseignants-chercheurs disponibles. De plus, on doit regretter le manque de données sur le devenir des diplômés.

En conclusion, la LP *Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé* et le master *Sciences du médicament* de l'Université Paris Descartes sont des formations de qualité, mais leur pilotage doit être renforcé dans les deux cas, par la création d'un authentique conseil de perfectionnement et par la mise en

place d'une procédure systématique d'autoévaluation. Il s'agira, notamment, de développer les outils de suivi des diplômés et ceux nécessaires à l'évaluation des enseignements par les étudiants. La réorganisation annoncée du master *Ethique* s'avère indispensable.

- Formation de l'Université Paris Diderot

La licence *Sciences pour la santé*, organisée en deux années, est destinée aux titulaires des 60 premiers crédits de licence, notamment aux étudiants « reçus-collés » de la PACES. La licence affiche des objectifs scientifiques et professionnels pertinents mais présentés de façon trop générale, ce qui ne permet pas de définir un éventail précis de ses débouchés. Il s'agit d'une formation originale et innovante par son interdisciplinarité dans le domaine des sciences appliquées à la santé. Elle bénéficie d'un effectif important d'enseignants-chercheurs et d'une forte densité d'unités de recherche et de terrains de stages. Elle offre aux étudiants une spécialisation progressive avec une ouverture sur la recherche. Ses effectifs sont en croissance (première promotion de 13 inscrits en 2015-2016, 25 étudiants inscrits en 2016-2017), mais elle est de création trop récente pour permettre une analyse exhaustive de ses résultats.

- Formation de l'Université Paris 13

La licence *Sciences sanitaires et sociales* est une formation originale par la diversité de son public et de ses débouchés. Ses objectifs sont doubles : préparation, en première année, à des concours, en particulier celui d'entrée en IFSI, ou poursuite d'études en master. L'implication de nombreux enseignants extérieurs favorise la mise en situation professionnelle des étudiants. La participation d'enseignants-chercheurs permet une initiation à la recherche, même si l'insertion professionnelle directe est privilégiée. Si cette formation est intéressante et bien positionnée, elle pâtit de faibles taux de réussite en première année (inférieurs à 30 %), mais la réussite au concours d'entrée en IFSI paraît satisfaisante. Enfin, on doit regretter un suivi des diplômés notoirement insuffisant, l'absence de stages obligatoires et l'absence d'un réel conseil de perfectionnement.

Les masters de santé publique de la ComUE

Le master *Santé publique* de l'Université Paris Descartes est une formation d'excellence. Il bénéficie d'un adossement recherche de premier ordre, de l'implication réelle de partenaires des secteurs professionnels publics ou privés et de la forte collaboration d'établissements universitaires nationaux et internationaux. A cet égard, il faut signaler que l'enseignement de la spécialité *Comparative effectiveness research* est intégralement donné en langue anglaise et que près de 60 % des étudiants inscrits en spécialités à visée recherche poursuivent en doctorat. On note cependant, en points négatifs, l'absence de conseil de perfectionnement au niveau de la mention et l'insuffisance des données sur le devenir des diplômés.

Concernant le master de l'Université Paris Diderot, le dossier fourni par l'établissement est trop imprécis, notamment sur plusieurs aspects parmi lesquels le pilotage, les flux d'étudiants inscrits, les poursuites d'études en doctorat. Créée en 2015, la spécialité *Sciences Infirmières en Gériatrie et Douleur*, est innovante et originale, mais on regrette le manque d'informations sur sa finalité, ses débouchés et sa cohérence avec les autres spécialités de la mention. Surtout, elle est la seule qui paraisse portée par l'établissement. La participation de ce dernier aux spécialités dont il n'est pas porteur (*Analyse et management des établissements de santé ; Méthodes en Evaluation Thérapeutique Bio-statistique ; Epidémiologie clinique et Thérapeutique : du Concept au Bon usage des Produits de Santé*) est insuffisamment présentée.

Le master de l'Université Paris 13 propose un nombre élevé de spécialités, variées et très attractives, avec un bon adossement recherche et la participation active du secteur professionnel. Trois de ses spécialités sont ouvertes en formation continue, deux sont dispensées en langue anglaise. Des dispositifs intéressants ont été mis en place dans certaines spécialités, (méthodes de simulation, *serious games*, accompagnement personnalisé favorisant la réussite des étudiants). Cependant, on peut regretter l'absence de tronc commun en première année, donnant à la formation un caractère tubulaire, des taux de réussite assez faibles dans certaines spécialités et l'insuffisance du suivi des diplômés.

Clairement tourné vers l'international, le master de l'EHESP se caractérise par un enseignement exclusivement en anglais assorti d'un excellent taux de réussite des étudiants. Il s'agit d'une formation remarquable disposant d'une équipe pédagogique issue d'institutions variées nationales et internationales. On est malgré tout surpris par des effectifs faibles, voire très faibles dans certaines spécialités (inférieurs à 5 étudiants) et par

L'absence d'informations sur l'origine et le parcours des 80 à 90 % d'étudiants du master qui sont de nationalité étrangère. Par ailleurs les relations avec les autres masters de santé publique au sein de la ComUE USPC, de même que sa position vis-à-vis de l'Université de Rennes 1 et de l'Université Rennes 2, demandent à être précisées.

POINTS D'ATTENTION

L'analyse des formations du domaine santé réalisée dans le cadre de ce rapport a permis de relever deux points d'attention.

Le premier concerne le master *Ethique* de l'université Paris Descartes. Pour cette formation, le dossier déposé par l'établissement manque de lisibilité et son pilotage au niveau de la mention est insuffisant. Le suivi des diplômés est quasiment absent. Surtout, à l'exception de la spécialité *Ethique et bioéthique*, on constate qu'une réduction très significative du nombre d'étudiants inscrits et/ou l'absence d'enseignants disponibles a conduit à la fermeture, ou à la non-ouverture, de trois des cinq spécialités du master. Certaines de ces observations sont proches de celles déjà formulées lors de la précédente évaluation de la formation (2013). Une restructuration de l'ensemble est annoncée. Elle paraît indispensable.

Le deuxième point d'attention concerne l'ensemble des quatre masters de Santé publique. Ces formations offrent une large palette de spécialités et bénéficient d'un très bon adossement recherche. Leur qualité est reconnue. Néanmoins, il est nécessaire qu'une clarification soit apportée sur leurs interactions. En raison du nombre important de spécialités cohabilitées, cette clarification doit notamment porter sur le rôle de chacun des quatre établissements dans le pilotage, l'organisation pédagogique et le suivi des diplômés au sein des spécialités mutualisées, afin de renforcer la cohérence de l'offre de formation en santé publique au niveau de la ComUE USPC.

FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS

Ci-dessous les fiches d'évaluation des formations suivantes :

- Diplôme de formation générale en sciences médicales
- Licence Sciences sanitaires et sociales
- Diplôme de formation approfondie en sciences médicales
- Master Santé publique



DIPLOME DE FORMATION GÉNÉRALE EN SCIENCES MEDICALES

Établissement(s) : Université Paris 13

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La première année commune des études en santé (PACES) organisée par la faculté des Sciences fondamentales et biomédicales de l'Université Paris 13 permet la sélection des étudiants en médecine, pharmacie, odontologie et maïeutique. Après réussite au concours, seuls poursuivent à l'Université Paris 13 les étudiants admis en filière médecine. Ceux admis dans les autres filières poursuivent leurs études à l'Université Paris Descartes (pharmacie), Paris Diderot (odontologie) ou à l'école de sage-femme Baudelocque (maïeutique). Il s'ajoute la possibilité d'accéder aux études de kinésithérapie pour lesquelles il n'y a pas de concours spécifique, les étudiants étant admis selon leurs rangs au concours de médecine. Des conventions existent également avec deux instituts de formation de manipulateurs d'électroradiologie médicale et certains instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) permettant à des étudiants reçus-collés, c'est-à-dire ceux qui ont obtenu la moyenne générale mais ne sont pas classés en « rang utile » à l'issue de la PACES, de pouvoir intégrer ces formations.

Après la PACES, les études de médecine se poursuivent en deuxième et troisième années de *Diplôme de formation générale en sciences médicales* (DFGSM2 et DFGSM3), conférant le grade de licence, puis en *Diplôme de Formation Avancée en Sciences Médicales* (DFASM), formation en trois ans conférant le grade de master.

ANALYSE DE LA PACES

Modalités pédagogiques

Les étudiants inscrits en PACES reçoivent une information en présentiel, par voie d'affichage physique ou par voie numérique concernant l'organisation de l'année, le choix des filières, les débouchés en cas d'échec au concours l'accueil des étudiants en situation de handicap ou des sportifs de haut niveau.

Les modalités pédagogiques, constituées essentiellement de cours magistraux (CM), sont celles que l'on retrouve en général en PACES. Tous les CM peuvent être revus par les étudiants autant de fois que voulu grâce à des podcasts. Il n'y a pas de travaux pratiques (TP), comme c'est fréquemment le cas dans les autres facultés de médecine de France. L'organisation du concours est répartie en deux sessions, l'une en décembre, l'autre en mai.

Des crédits européens (ECTS - *european credits transfer system*) sont attribués aux différentes unités d'enseignement (UE). Le découpage de l'enseignement en UE suit les règles établies nationalement, mais la répartition des UE sur les deux semestres est particulière : par exemple, l'UE 7 (Economie, histoire de la médecine, santé publique) et l'UE 3 (Physique, biophysique) sont enseignées tout au long des deux semestres.

Une mutualisation est retrouvée pour l'UE 8, spécifique de chacune des filières médecine, pharmacie, odontologie, ou maïeutique. Pour l'odontologie, un DVD national est transmis aux étudiants et le concours est commun avec les universités Paris Descartes (Paris 5) et Paris 7.

L'ensemble de cette organisation est assez classique pour ce type de formation et n'appelle pas de commentaires particuliers.

Dispositifs d'aide à la réussite

La formation a mis en place plusieurs dispositifs d'aide à la réussite avec, notamment, l'année préparatoire aux études de santé (APES), la cellule d'orientation et de suivi de l'insertion (COSI) et le tutorat étudiant.

L'APES est un dispositif original et unique en France, offrant aux bacheliers des séries générales et technologiques une remise à niveau d'une année dans les sciences fondamentales, précédant leur inscription en PACES. Ce dispositif bénéficie de fonds alloués par le conseil général de Seine Saint-Denis. Il s'agit d'une filière sélective à capacité d'accueil réduite et ouverte uniquement aux bacheliers du département. En 2016-2017, elle a été suivie par 29 étudiants.

La cellule COSI permet aux étudiants en difficultés personnelles de trouver un interlocuteur adéquat à l'Université. Cette cellule oriente les étudiants qui rencontrent des problèmes sociaux, médicaux ou de handicap vers les services du CROUS, de l'assistance sociale ou de la médecine préventive.

Le tutorat de PACES est assuré par des étudiants de deuxième et troisième années de médecine. Ce tutorat a reçu un agrément bronze de la part de l'ANEMF (Association nationale des étudiants en médecine de France). Il est regrettable, cependant, que le dossier fourni par l'établissement ne donne aucune précision sur ce sujet, notamment sur le nombre d'étudiants concernés, l'organisation générale ou la participation des enseignants.

Le système de réorientation en fin de premier ou second semestre est mis en place conformément à l'arrêté du 28 octobre 2009, en particulier au sein de l'Université Paris 13. Par exemple, un semestre rebond est proposé par la licence *Sciences de la vie* pour une mise à niveau à l'issue du premier semestre de PACES. Des réorientations sont également possibles en fin du second semestre. Concernant les reçus-collés, la formation s'est pleinement investie pour que ses étudiants puissent intégrer d'autres formations : outre les écoles de kinésithérapie, s'ils se sont inscrits au concours de médecine, ils peuvent postuler à une inscription en IFSI, dans une école d'ingénieur intégrée à l'établissement ou en deuxième année de licence ou de diplôme universitaire de technologie (DUT).

Pour les étudiants collés (qui n'ont pas obtenu la moyenne au concours), une possibilité d'accès aux formations de santé est possible par la voie Alter-PACES s'ils n'ont été inscrits qu'une fois en PACES. Ce dispositif original, mis en place au niveau de la communauté d'universités et établissements (ComUE) Université Sorbonne Paris Cité (USPC), est ouvert aux étudiants inscrits dans une licence de l'établissement. La réussite en troisième année de licence et celle de deux UE spécifiques Santé permet d'y postuler. Un jury interuniversitaire décide de l'admission de ces étudiants directement en *DFGSM2*.

Au total, ces dispositifs de réorientation paraissent bien adaptés et intéressants mais, là aussi, on regrette l'absence de données de bilan dans le dossier de l'établissement, qui ne permet pas d'en juger l'impact.

Flux d'étudiants et taux de réussite

Les effectifs d'étudiants de PACES sont stables depuis cinq ans (1000 à 1200 étudiants par an). Les résultats sont ceux attendus : environ 20 % des inscrits en PACES sont reçus dans une des quatre filières à l'issue du concours. Pour l'année 2015-2016, 16 % des inscrits sont reçus-collés. Sans surprise, les étudiants titulaires d'un baccalauréat de série S avec mention très bien sont ceux qui réussissent le mieux : leurs chances de réussite sont de 55 et 60 % à la première inscription, et de 70 et 80 % après redoublement. Il est particulièrement intéressant d'observer que certains étudiants ayant suivi l'APES réussissent le concours de PACES : en 2016-2017, sur les 29 étudiants issus de l'APES, 10 ont été ensuite reçus en médecine, pharmacie ou maïeutique.

Pilotage

Les modalités de pilotage de la PACES sont classiques, communes à la plupart des facultés de médecine en France. Un jury est constitué en début d'année : un enseignant par discipline, si possible le responsable d'UE. Sa composition est portée à la connaissance des étudiants.

Il existe un organe jouant le rôle de conseil de perfectionnement (comité de pilotage), mais qui semble ne réunir que des enseignants et des personnels administratifs. La formation fait néanmoins état de sa volonté de mettre

en place un véritable conseil de perfectionnement. Des commissions, au nombre de 12, assurent le pilotage général de l'enseignement, mais leurs interventions spécifiques dans la PACES ne sont pas précisées.

Il est fait état d'un dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants de PACES, organisé par l'observatoire de la vie étudiante, mais il semble réservé aux étudiants admis aux concours de médecine ou d'odontologie. Aucun résultat n'est donné dans le dossier fourni par l'établissement, ce qui est regrettable.

ANALYSE DES DEUXIEME ET TROISIEME ANNÉES

Modalités pédagogiques

Le cursus est organisé sur deux ans et vise à approfondir les compétences médicales et de recherche des étudiants. La très grande majorité du recrutement étudiant provient de la PACES. Les étudiants admis selon le dispositif alter-PACES, s'ajoutent à ceux provenant d'autres passerelles. Leur nombre n'est pas communiqué.

Le contenu des UE, leurs volumes horaires et leurs règles de validation sont conformes à ce qui est attendu. L'enseignement est organisé avec un tronc commun de 10 et 9 UE théoriques en *DFGSM2* et *DFGSM3*, respectivement, auquel s'ajoute une UE de stage. Conformément à la réglementation, des UE libres sont proposées en vue de la personnalisation des parcours. Dans ce cadre, l'unité de formation et de recherche (UFR) promeut la participation au tutorat de PACES et la pratique du sport, qui apportent respectivement, sur le cursus entier, 6 et 3 ECTS.

La formation a recours aux modalités d'enseignement innovantes. Les supports pédagogiques sont déposés le plus souvent possible sur support numérique, permettant aux étudiants engagés dans une activité professionnelle en parallèle à leurs études d'avoir accès aux enseignements théoriques. Le recours aux matériels de simulation est exemplaire, dans le cadre de la plateforme pédagogique « Ilumens ». Cette plateforme est gérée au niveau de la ComUE USPC. Des locaux spécifiques sont réservés à cette activité, notamment pour l'enseignement de la sémiologie : patients standardisés, jeux de rôle, réalité virtuelle et augmentée sont mis en œuvre. Des appels d'offres assurent le renouvellement régulier de ces matériels en vue de la mise en place de nouveaux projets pédagogiques.

Il n'est pas mentionné de mutualisations, en dehors de l'UE Stratégies diagnostiques des cancers qui est mutualisée avec l'Université Paris 7 sous la forme d'un MOOC (Massive open online course).

L'UFR propose également aux étudiants l'acquisition de compétences supplémentaires en anglais et en informatique médicale. Un parcours recherche leur permet aux étudiants de valider une première année de master recherche. Malheureusement, le dossier ne communique aucune donnée sur le nombre d'étudiants concernés par ces dispositifs.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les dispositifs d'aide à la réussite font l'objet d'une réelle attention. On peut mentionner l'action de la cellule COSI, qui tente de dépister les difficultés individuelles rencontrées par les étudiants (difficultés sociales, financières ou psychologiques) et la campagne d'information que mène l'UFR de médecine en faveur du CESP (contrat d'engagement de service public).

Il est offert aux étudiants, mais davantage en *DFASM*, la possibilité d'effectuer un stage à l'étranger avec une originalité à souligner : les étudiants doivent recevoir chez eux, en échange, un étudiant étranger faisant un stage hospitalier en lien avec la formation. Le dossier mentionne qu'une évaluation de ces stages sera bientôt réalisée.

Pilotage

Le pilotage de la formation bénéficie d'un nombre conséquent de personnels administratifs et de bonnes équipes pédagogiques. Un jury d'examen unique est constitué chaque année et sa composition est portée à la connaissance des étudiants. Un document résumant les bonnes pratiques en matière de tenue des jurys a été validé en commission pédagogique. Le dossier ne présente pas en détail le pilotage des deuxième et troisième années de DFG, en dehors de quelques informations générales qui semblent concerner l'ensemble de la

formation, incluant le DFA. On regrette l'absence de données sur l'évaluation des enseignements par les étudiants et sur l'autoévaluation de ces deux années de formation. Un comité de perfectionnement, annoncé en cours de constitution, devrait combler ces manques.

Bilan des effectifs et du suivi des étudiants

On note une augmentation progressive des effectifs dans toutes les années du *DFGSM*. En cinq ans, l'effectif est passé de 160 à 214 étudiants en 2^{ème} année.

Les résultats sont excellents avec pratiquement 100 % d'étudiants réussissant le *DFGSM*. Il n'existe pas de contrat pédagogique avec le *DFASM*, mais le taux d'étudiant contractant une dette d'UE est inférieur à 10 %.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Systèmes intéressants et bien adaptés d'aide à la réussite pour les étudiants en PACES.
- Année de préparation aux études de santé et volonté clairement affirmée de diversification des origines des étudiants.
- Recours à une plateforme pédagogique de simulation en *DFGSM2* et *DFGSM3*.

Principaux points faibles :

- Dossier trop souvent lacunaire, ne permettant pas une évaluation complète de la formation, notamment des dispositifs de réorientation.
- Système d'évaluation des enseignements insuffisant.
- Absence d'un véritable conseil de perfectionnement.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation est d'une grande qualité, avec une volonté forte d'offrir aux étudiants les meilleures chances de réussite. La volonté de diversifier l'origine des étudiants est également remarquable et bien adaptée à l'environnement socio-économique de la formation. Les systèmes de réorientations en PACES, souvent originaux, mériteraient d'être présentés de façon plus précise pour en apprécier l'efficacité. A cet égard, la mise en place d'un authentique conseil de perfectionnement, associant notamment enseignants, personnels administratifs, étudiants et anciens étudiants, devrait permettre de mieux mettre en valeur les spécificités de la formation et d'amorcer un processus continu d'autoévaluation.



LICENCE SCIENCES SANITAIRES ET SOCIALES

Établissement(s) : Université Paris 13

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Sciences sanitaires et sociales* (SSS) est une formation généraliste de trois ans, déclinée en deux parcours en première année (L1) : un parcours généraliste, qui permet d'acquérir la licence et de poursuivre éventuellement en master, et un parcours de préparation au concours d'entrée dans les instituts de formation en soins infirmiers (IFSI). Cette licence a pour objectif de dispenser une triple formation en droit, économie-gestion et sciences sociales et, d'autre part, d'acquérir des compétences en informatique et en langue. Des enseignements spécifiques sont également proposés aux étudiants souhaitant, après la licence, préparer des concours d'entrée en filières sélectives ou des concours de la fonction publique. La formation accueille de très nombreux étudiants boursiers (plus de 50 % des effectifs). Les enseignements sont organisés en présentiel à l'unité de formation et de recherche (UFR) Santé, médecine et biologie humaine sur le site de Bobigny.

ANALYSE

Finalité

Pour le parcours de L1 visant la préparation au concours d'entrée en IFSI, les objectifs sont clairement explicités. On peut souligner l'originalité et la pertinence d'un tel parcours qui permet une préparation intégrée à un cursus universitaire, ce qui la rend accessible aux étudiants boursiers. En cas d'échec au concours IFSI, les étudiants peuvent poursuivre le cursus complet de la licence leur permettant de préparer ensuite d'autres concours, ou de continuer vers un master. Pour le parcours généraliste, les différentes disciplines enseignées sont complémentaires mais ne préparent pas à proprement parler à des métiers ciblés. Elles participent à développer une culture générale dans le champ du médico-social et de la santé publique mais ne confèrent pas une forte visibilité dans le champ de l'emploi, bien qu'une liste d'emplois possibles au sortir de la licence soit présentée dans le dossier. La plupart des étudiants de cette licence poursuivent leurs études en master, notamment dans le master *Intervention sociale et urbaine*, le master *Management des institutions et organisations sanitaires et sociales* ou le master *Santé et sécurité au travail*, tous trois portés par l'Université Paris 13. Les étudiants peuvent ensuite préparer des concours de la fonction publique en partenariat notamment avec l'École des hautes études en santé publique (EHESP) depuis la rentrée 2011.

L'ensemble témoigne d'une réflexion intéressante d'ouverture pour permettre l'accueil large et diversifié d'étudiants et offrir plusieurs suites de parcours après la licence.

Positionnement dans l'environnement

La licence SSS est la seule de ce type dans la ComUE (communauté d'universités et établissements) Sorbonne Paris Cité et une des huit existantes en France. Elle est adossée au laboratoire IRIS (Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux) regroupant des équipes de recherche de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et de l'Université Paris 13. Quelques enseignants sont issus de ces équipes. Les passerelles entrantes et sortantes sont possibles avec les instituts régionaux de travail social (IRTS), les IFSI, la PACES (première année commune aux études de santé) pour les étudiants en réorientation après le premier semestre. Depuis la rentrée 2016, la licence SSS s'inscrit dans la procédure Alter-PACES. Des partenariats sont développés avec un IRTS, l'EHESP (École des hautes études en santé publique de Rennes) et quelques lycées du département pour certains enseignements. Les étudiants de L'IRST de Montrouge et Neuilly bénéficient d'une double inscription : école et Université Paris 13 permettant l'acquisition d'une licence SSS ou *Psychologie clinique* ou *Administration et économie sociale* (AES), en parallèle du diplôme de travailleur social.

Les relations avec l'entreprise et le monde socioéconomique sont inexistantes. Le dossier justifie ce manque de liens par l'orientation de la cette licence vers une insertion professionnelle en milieu associatif ou public. Il serait toutefois judicieux d'établir des contacts avec ces employeurs potentiels pour permettre des stages ou une meilleure connaissance des compétences attendues.

La mobilité à l'international est peu développée plutôt du fait des étudiants (peu de demandes, nombreux étudiants boursiers).

Organisation pédagogique

L'organisation en présentiel (cours magistraux, CM et travaux dirigés, TD) avec possibilités de dispense pour les étudiants salariés, et temps aménagé pour étudiants porteurs de handicap est classique sur les 6 semestres. On note un déséquilibre important pour les heures de TD en L1, entre les deux parcours (184h de TD en plus pour la prépa concours IFSI par rapport au parcours général pour lequel ces TD sont remplacés par 80h de CM). La licence est théoriquement accessible par validation des acquis de l'expérience ou professionnels (VAE ou VAP), mais il n'y a pas eu de demande entre 2012 et 2016.

Il faut souligner la remise à niveau obligatoire en français/orthographe par une formation en ligne pendant la L1. Des unités d'enseignement (UE) additionnelles sport, anglais et bureautique sont proposées en L1. Les étudiants ont la possibilité de passer le certificat de compétence en langue de l'enseignement supérieur (CLES), mais très peu le font (3 à 4/an) car leur niveau reste insuffisant, alors que l'enseignement de l'anglais est soutenu par une pédagogie orientée vers la pratique de l'expression orale et une bonne définition des objectifs de progression pour les trois années de licence. En revanche, le taux d'inscription et de réussite au certificat informatique et internet (C2i) est bien meilleur (de 56 % à 62 % des inscrits).

La spécialisation s'accroît avec le niveau de formation, mais les enseignements communs sont majoritaires puisque seuls 12 ECTS (*european credit transfert system*) sont dédiés à la spécialisation sur toute la licence. La professionnalisation est abordée par le recrutement de vacataires du monde professionnel, une augmentation du nombre de TD, la réalisation d'un projet professionnel et des mises en situation professionnelle en L3. Les stages sont facultatifs, mais la « récompense » par un ECTS depuis la rentrée 2014-2015, semble inciter plus d'étudiants à effectuer un stage facultatif (cependant, le dossier ne permet pas d'appréhender le nombre d'étudiants concernés ni les objectifs, la nature, les modalités de validation des stages). L'engagement étudiant permet également l'attribution d'un ECTS. Les modalités d'attribution de ces ECTS Récompense et le nombre d'étudiants en bénéficiant ne sont pas précisés.

L'initiation à la recherche se traduit essentiellement par des enseignements de méthodologie. Les contenus des enseignements sont souvent en lien avec les questions de recherche des doctorants et des enseignants-chercheurs, ce qui met la focale sur des thèmes particuliers (migrations, question du genre, inégalités sociales de santé).

L'utilisation du numérique est classique : environnement numérique de travail pour des informations organisationnelles et formation aux outils informatiques et préparation au C2i et CLES. Des logiciels anti-plagiat ont été mis en place par l'Université Paris 13 ainsi que des brouilleurs de portables lors des examens.

Des pratiques pédagogiques innovantes sont évoquées pour l'enseignement en L3 mais ne sont pas décrites dans le dossier.

L'approche par compétences et son évaluation n'est pas explicitée, hormis le signalement dans la fiche RNCP

(répertoire national des certifications professionnelles) qui serait à parfaire.

Le dossier est globalement peu factuel, insuffisamment détaillé sur de nombreux aspects pédagogiques (comme les modalités pédagogiques innovantes) et on regrette de nombreuses répétitions ou points hors sujet, car concernant des masters. La formation de préparation au concours d'entrée en IFSI mériterait d'être décrite de façon détaillée pour pouvoir évaluer la nature des compétences acquises et les modalités de poursuite en licence après échec au concours IFSI.

Pilotage

L'équipe pédagogique, pilotée par un enseignant-chercheur de droit, est coordonnée sur les trois années de licence par au moins un sociologue. Les TD sont assurés par des ATER (attachés temporaires d'enseignement et de recherche) et des vacataires très nombreux pour les trois années de licence. Deux secrétaires assurent le fonctionnement de la licence. Des responsables d'année prennent en charge le recrutement des étudiants, le déroulement des enseignements, les jurys, ainsi que l'information et l'accompagnement des étudiants pour leur démarche d'orientation.

Un conseil de perfectionnement se réunit deux fois par an, mais les réunions ne font pas l'objet de comptes rendus. Les délégués des étudiants présentent la synthèse des questionnaires d'évaluation des enseignements transmis aux responsables d'année qui le présentent à leur tour au conseil de perfectionnement. Ce conseil ne comprend pas d'étudiants ni d'anciens diplômés et professionnels autres que ceux intervenant dans la formation, ni de personnels administratifs en charge de la licence. Le dossier ne permet pas d'analyser les modalités d'aménagement ou mesures correctives mises en place. Les modalités de contrôle des connaissances sont transmises aux étudiants en début d'année via un livret. Le contrôle continu est privilégié. La composition et les modalités de fonctionnement des jurys ne sont pas décrites.

Le pilotage de la licence est difficilement appréciable au vu du dossier qui n'évoque pas de démarche d'autoévaluation par analyse d'indicateurs validés.

Résultats constatés

Les effectifs de L1 sont assez stables (près de 400 inscrits en L1 chaque année) et il y a une attractivité certaine en particulier pour le parcours préparation IFSI (près de 100 inscrits chaque année). La deuxième année de licence (L2, effectifs de 80 à 100) accueille les étudiants ayant validé la L1 et des étudiants extérieurs (3 à 10 « reçus- collés » de PACES, IRTS). La L3 (70 à 80 inscrits) accueille quelques étudiants issus d'IFSI, de brevet de technicien supérieur (BTS) ou diplôme universitaire de technologie (DUT). Il n'y a quasiment aucun étudiant étranger dans cette licence. Les taux de réussite en L1 sont faibles (inférieurs à 30 % en moyenne). On note un score très légèrement meilleur pour la filière préparation concours IFSI (tout juste supérieur à 30 %). En revanche, la formation semble remplir sa fonction de préparation aux concours d'entrée en IFSI avec des taux de réussite significatifs bien qu'aucun indicateur comparatif avec d'autres prépas ne permette de valoriser ces résultats. En L2 et L3 les taux sont meilleurs mais avec un nombre d'étudiants plus restreint, donnée non commentée ni analysée dans le dossier. On note cependant une baisse des taux de réussite en L2 depuis 2012-2013 (de 81 % à 43 % en 2015-2016 et dans une moindre mesure en L3 (entre 81 % et 72 %). Cette baisse aurait mérité d'être analysée.

Le suivi des étudiants est très notoirement insuffisant. Les résultats des enquêtes par l'OVE (Observatoire de la vie étudiante) sont inexploitable / très peu de répondants (12 en 2012-2013 ; 1 en 2013-2014) et sur 2 années seulement (2012-2013 et 2013-2014) ? ce qui ne donne pas une vision prospective de cette licence et de son suivi. La plupart des étudiants (sur le peu de répondants) semble poursuivre les études en master. Un réseau d'anciens étudiants de cette licence s'est constitué depuis 2011 et semble aidant pour la recherche d'emploi en fin de licence.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Licence originale et intéressante par ses objectifs et la diversité de son public.
- Objectifs de professionnalisation clairement affirmés.
- Passerelles possibles et double diplôme pour les élèves d'IRTS.
- Réseau d'anciens étudiants de la licence.

Principaux points faibles :

- Dossier insuffisamment détaillé, avec de nombreuses lacunes.
- Absence de stages obligatoires.
- Conseil de perfectionnement non conforme et de missions non définies.
- Absence de suivi du devenir des étudiants.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Cette licence souffre du manque d'analyse d'indicateurs permettant d'évaluer l'adéquation entre les objectifs annoncés et les résultats des étudiants. Le déficit d'information sur le devenir des étudiants est incompréhensible et ne permet pas une analyse valorisante de la licence, alors que la formation prépare à une insertion professionnelle. On ne peut, dans ce cas, que préconiser d'insister davantage sur la professionnalisation vers les métiers envisagés dans le champ du médicosocial (mais avec une définition précise des métiers accessibles, y compris dans la fiche RNCP). En outre, il conviendrait d'inclure des stages obligatoires pour tous les étudiants, avec attribution d'ECTS en conséquence.

Une démarche d'autoévaluation appuyée sur des indicateurs fiables de suivi des diplômés est à mettre en place rapidement pour évaluer le bienfondé de la licence et pouvoir la promouvoir auprès des futurs étudiants.



DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES MÉDICALES

Établissement(s) : Université Paris 13

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le *Diplôme de formation approfondie en sciences médicales* (DFASM) fait suite au *Diplôme de formation générale en sciences médicales* (DFGSM) et confère le grade de master. Sa durée est de trois ans (*DFASM1*, *DFASM2* et *DFASM3*). A l'université Paris 13, il se déroule au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) Santé médecine biologie humaine (SMBH), pour les enseignements théoriques, et principalement au sein des hôpitaux universitaires Paris Seine-Saint-Denis relevant de l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris pour les stages hospitaliers. Sa validation et celle du certificat de compétences cliniques permet aux étudiants de se présenter à l'examen classant national (ECN) puis d'entrer dans le troisième cycle des études de médecine.

ANALYSE

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

A l'entrée dans la formation, les étudiants reçoivent une information détaillée sous forme d'une réunion de rentrée, complétée par un livret disponible sur leur espace numérique de travail.

L'organisation générale des enseignements a fait l'objet, depuis 2014, de plusieurs évolutions pour favoriser auprès des étudiants l'acquisition des connaissances et compétences nécessaires à leur poursuite d'études en troisième cycle. Ces évolutions ont porté, notamment, sur les règles de validation et de capitalisation des unités d'enseignement (UE), l'organisation des jurys et des modalités de contrôle des connaissances, enfin sur le repérage des étudiants en difficulté (création de la cellule d'orientation et de suivi de l'insertion, COSI). Il est fait appel, de plus en plus largement, aux méthodes de simulation sur plateforme dédiée (exercices de simulation, apprentissage des gestes, notamment). Le développement de cette plateforme bénéficie de l'appui du département Illumens de la communauté d'universités et établissements (ComUE) Université Sorbonne Paris Cité (USPC), à laquelle appartient l'Université Paris 13. L'ensemble de cette organisation est conforme aux objectifs de la formation.

D'autres mesures récentes, présentées comme des innovations pédagogiques, ont été mises en place. Ainsi, l'UE 14, réalisée en contrôle continu et selon les modalités de la pédagogie inversée, permet aux étudiants, dès le *DFASM1*, de se familiariser avec les dossiers cliniques progressifs. Cette UE utilise un matériel pédagogique déposé sur la plateforme « SIDES ». Depuis 2016 les étudiants ont accès à des parcours personnalisés, par le choix d'UE libres, pouvant représenter jusqu'à 15 % du volume horaire total d'enseignement. Ils peuvent, en particulier, s'engager dans un parcours recherche. Malheureusement, le dossier ne précise ni la liste des UE de ce parcours, ni le nombre d'étudiants concernés. Il faut souligner l'intérêt que représente l'attribution de crédits européens

(ECTS) liés à la pratique d'un sport (6 ECTS sur trois ans) et à la fonction de tuteurs de première année commune des études de santé - PACES (3 ECTS). Les étudiants de *DFASM3* ont accès à des conférences d'Essentiels, conférences de préparation à l'ECN, toutes placées sous la responsabilité de professeurs d'université-praticiens hospitaliers. Ils peuvent participer, à titre d'entraînement, à quatre sessions d'ECN blancs, au même titre que ceux des 7 UFR de santé de l'Île de France.

L'ensemble de ces dispositifs est intéressant, mais de mise en place trop récente pour qu'une évaluation puisse être faite de son impact sur la réussite des étudiants, en particulier sur leur classement à l'ECN.

L'organisation des stages hospitaliers est classique (au total, 12 stages d'un trimestre). Ils sont réalisés aussi bien dans des établissements hospitalo-universitaires que dans des hôpitaux généraux, avec un fort ancrage territorial en Seine-Saint Denis. Obligation est faite aux étudiants d'effectuer un stage ambulatoire de trois mois chez un praticien de médecine générale. Un point original est que les 15 étudiants les mieux classés de chaque promotion bénéficient du choix de leurs terrains de stage hospitalier. La validation des stages a également fait l'objet d'ajustements récents et intéressants. Depuis 2016, elle repose sur le cumul de trois notes portant la première sur une présentation de fin de stage, la deuxième sur l'acquisition de connaissance, la troisième sur un ensemble savoir-être (assiduité, ponctualité, intégration à l'équipe soignante). Cependant, rien n'est dit sur le processus conduisant à cette notation.

Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

La formation est clairement positionnée dans son environnement socio-économique. Il est indiqué dans le dossier déposé par l'établissement que son objectif prioritaire est d'amener les étudiants à « un bon niveau pour tous, ... priorité au regard de notre inscription territoriale et de la nécessité de favoriser une fidélité des étudiants pour leur département (Seine-Saint-Denis : zone de sous-densité médicale) ». La formation est représentée au sein d'une conférence des vice-doyens d'Île-de-France, qui regroupe 7 facultés parisiennes en odontologie, pharmacie et médecine. Elle bénéficie également d'un bon environnement en termes de laboratoires de recherche (10 UMR ou équipes associées CNRS (centre national de la recherche scientifique) ou INSERM (institut national de la santé et de la recherche médicale) et 3 équipes d'accueil), comme en termes de structures hospitalières, en particulier avec les hôpitaux Avicenne, Jean Verdier et Muret. Le dossier ne présente aucun élément concernant le rattachement de la formation à des écoles doctorales.

Sur les relations internationales, le dossier fournit peu d'éléments. Il est seulement indiqué que « l'offre de stages à l'étranger représente 7 à 10 % des stages alloués par promotion », mais aucune autre précision n'est apportée, en particulier sur le nombre d'étudiants concernés. Le dossier n'évoque pas l'existence d'échanges internationaux concernant les enseignants.

Insertion professionnelle et poursuites d'études

La poursuite en troisième cycle est l'objectif commun à tous les étudiants. Un point particulièrement intéressant et cohérent avec le positionnement de la formation est l'effort déployé pour promouvoir le contrat d'engagement de service public (CESP) : un dispositif offrant aux étudiants non seulement une aide financière pendant leurs études, mais aussi un accompagnement lors de leur installation. Depuis la rentrée 2014, cette opportunité a été saisie par environ 60 étudiants de l'établissement, ce qui représente près de 7 % des contrats signés au niveau national.

Pilotage de la formation

La formation repose sur une équipe pédagogique et administrative assez étoffée (environ 300 enseignants et 30 personnels administratifs). Peu d'éléments sont présentés concernant les rôles et la responsabilité de chacun. La mise en place des jurys est classique, avec constitution d'un jury d'examen unique en début d'année.

12 commissions contribuent au pilotage des différents aspects de la vie étudiante : de la commission vie universitaire et pédagogie à la commission COSI. Le dossier présenté par l'établissement évoque la mise en place prochaine d'un conseil de perfectionnement, mais rien n'est dit sur sa future composition.

L'évaluation des enseignements académiques par les étudiants n'est pas évoquée dans le dossier de l'établissement, ce qui est très regrettable. Quant à celle des stages, elle est limitée aux enquêtes réalisées par une association d'étudiants (mais aucun résultat n'est présenté), dans l'attente de la création d'un véritable outil d'évaluation (portfolio numérique), annoncée pour 2018.

Bilan des effectifs et du suivi des étudiants

Les effectifs étudiants en *DFASM* ont augmenté régulièrement au cours des cinq dernières années. En 2017, ils atteignent 196, 158 et 153 pour les promotions de *DFASM1*, *DFASM2* et *DFASM3*, respectivement. Comme habituellement observé dans cette formation, le taux de réussite en *DFASM3* (accès au troisième cycle) est élevé, toujours supérieur à 80 %. Il n'est pas signalé de diplômés de *DFASM2* ou *DFASM3* s'étant réorientés ou insérés dans la vie active.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bonne organisation générale de la formation.
- Mesures intéressantes d'adaptation à l'environnement socio-économique (par exemple promotion du CESP).
- Développement de méthodes pédagogiques innovantes.
- Bon environnement scientifique.

Principaux points faibles :

- Aspects parfois lacunaires du dossier, qui manque de données précises sur plusieurs points importants caractérisant la formation.
- Pas de véritable conseil de perfectionnement.
- Pas d'informations sur l'évaluation des enseignements par les étudiants.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le *DFASM* géré par l'UFR SBMH de l'Université Paris 13 est indiscutablement une formation de qualité et bien insérée dans son environnement. Cependant, le manque de précisions et certaines lacunes du dossier présenté par l'établissement nuisent à son évaluation exhaustive.

On ne peut qu'encourager la poursuite de la modernisation des méthodes pédagogiques et du pilotage de la formation, incluant en particulier, avec la mise en place d'un authentique conseil de perfectionnement, l'évaluation des enseignements théoriques et pratiques.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER SANTÉ PUBLIQUE

Établissement(s) : Université Paris 13

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master Santé Publique de l'Université Paris 13 propose une offre assez complète en santé publique, avec neuf spécialités :

- *Informatique biomédicale (IBM)* (cohabilitée et portée par l'Université Paris Descartes - Paris 5),
- *Maintenance qualité sécurité environnement (MQSE)*,
- *Santé sécurité au travail (SST)*,
- *Interventions sociales urbaines (ISU)*,
- *Nutrition humaine et santé publique (NHSP)*,
- *Ingénierie des formations en santé (IFS)*,
- *Education thérapeutique et éducation en santé (ETES)*,
- *Qualité, sécurité des parcours de soins (QSPS)*
- *Management, innovation et stratégie d'entreprise* (connu sous sa dénomination princeps MOSS).

Selon les spécialités, le master est accessible en formation initiale ou continue. Il peut bénéficier des dispositifs de validation des acquis professionnels (VAP) ou des acquis de l'expérience (VAE). La spécialité *MQSE* est la seule ouverte à l'apprentissage. Les enseignements sont donnés dans les locaux de l'unité de formation et de recherche (UFR) Santé, médecine et biologie humaine de l'Université Paris 13, site de Bobigny.

ANALYSE

Finalité

Les objectifs de la formation sont présentés clairement pour chaque spécialité, par site internet, livret pédagogique et plaquette d'information. Les débouchés des spécialités *SST*, *ISU*, *NHSP*, et *MOSS*, à orientation essentiellement professionnelle, sont parfaitement clairs. Ceux des autres spécialités semblent exagérément vastes (*IBM*, *MQS*) ou insuffisamment précis (*ETS*, *IFS*, *QSPS*). Dans tous les cas, les emplois visés sont cohérents avec les objectifs de la formation, qu'il s'agisse du secteur public (recherche, administrations centrales ou territoriales, établissements de santé) ou du secteur privé (santé et sécurité au travail, agroalimentaire, professions de santé).

Positionnement dans l'environnement

La formation tire profit de sa position au sein de la communauté d'universités et d'établissements - ComUE Université Sorbonne Paris Cité (USPC), dont l'Université Paris 13 est un des membres fondateurs. A ce titre, elle bénéficie du concours d'enseignants-chercheurs d'autres établissements parisiens. La spécialité *IBM* est cohabilitée avec l'Université Paris 5. S'il existe pour certaines spécialités des zones de recoupement avec celles d'autres établissements de l'Île de France (par exemple, spécialités *SST*, *ETES* ou *MOSS*), certaines autres sont présentées comme uniques au niveau régional (*ISU*), voire national (*NHSP*).

L'articulation avec la recherche est très bonne. Les enseignements de chacune des spécialités font appel à la participation d'enseignants-chercheurs et de chercheurs appartenant tous à des structures de recherche reconnues. Trois spécialités ont une orientation recherche particulièrement forte : la spécialité *IBM*, adossée notamment à l'unité mixte de recherche (UMR) INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale) LIMICS (Laboratoire d'informatique médicale et d'ingénierie des connaissances en e-santé), la spécialité *SST*, adossée notamment à l'Institut interdisciplinaire de recherche sur les enjeux sociaux (IRIS) et la spécialité *NHSP*, adossée notamment à l'UMR INSERM EREN (Équipe de recherche en épidémiologie nutritionnelle). Ces laboratoires sont impliqués dans l'accueil en stage et l'encadrement des mémoires des étudiants du master.

Plusieurs partenariats sont établis avec le monde socio-économique : industries, administrations centrales ou régionales, établissements de soins publics ou privés ou agences sanitaires. Ces partenariats se concrétisent par l'intervention de professionnels dans les enseignements et par l'accueil de stagiaires de première ou de seconde année de master (M1, M2). A titre d'exemples, on peut citer : le secteur industriel qualité, hygiène, sécurité, l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris, la Croix Rouge Française, Nestlé, plusieurs mairies et entreprises de Seine-Saint Denis.

Au total, la formation bénéficie d'un positionnement fort dans son environnement, qu'il s'agisse de collaborations universitaires, de laboratoires de recherche ou de l'implication de partenaires des secteurs professionnels publics ou privés.

Organisation pédagogique

Si le découpage en unités d'enseignements (UE) et la répartition des crédits européens (ECTS) ne suscitent pas de commentaires particuliers, la description de l'organisation pédagogique de la mention manque de clarté dans le dossier présenté par l'établissement. Il n'existe pas en M1 de tronc commun à l'ensemble des spécialités. Seules les spécialités *ETES*, *IFS* et *QSPS* partagent quelques UE, en nombre restreint. Cette structure en silo pose la question de l'unité même de la mention.

Deux points particuliers peuvent être relevés : le premier est la mise en place d'aménagements spécifiques pour les spécialités *ETES*, *IFS* et *QSPS*, qui accueillent principalement des professionnels en formation continue (recours au e-learning en amont des enseignements donnés en présentiel, possibilité de valider le M1 en deux ans). Le deuxième est l'existence de quelques UE dispensées en langue anglaise pour les spécialités *NHSP* et *MQSE*.

Chacune des spécialités comporte la réalisation de projets et de stages faisant l'objet de conventions formalisées. La recherche de stages de même que l'accompagnement des étudiants en stage sont, là aussi, décrits à l'échelle de la spécialité et de façon apparemment disparate d'une spécialité à l'autre. L'organisation paraît optimale pour la spécialité *SST* avec, en particulier, une aide apportée par les anciens étudiants et un accompagnement assuré par un enseignant statutaire et un enseignant professionnel du secteur. A l'inverse, rien n'est dit sur ce point pour la spécialité *IBM*.

L'environnement numérique de travail de l'Université est à la disposition des enseignants et des étudiants. Il est de forme classique : mise en ligne des cours, utilisation de logiciels spécialisés. Deux initiatives intéressantes sont à noter : le recours à des méthodes de simulation, notamment pour former aux techniques d'entretien et l'utilisation des techniques de *serious games* (spécialité *MQSE*).

Dans le domaine des relations internationales, le dossier fait état d'une forte mobilité entrante, avec l'accueil d'étudiants provenant d'un grand nombre de pays, essentiellement européens et africains. Malheureusement, aucun chiffre n'est fourni sur ce sujet, quelle que soit la spécialité concernée. Quant à la mobilité sortante, elle n'est pas abordée.

Au total, l'organisation pédagogique paraît satisfaisante au niveau des spécialités, mais sa description, assez lacunaire sur certains points, notamment au niveau de la mention, nuit à son appréciation exhaustive.

Pilotage

Chacune des neuf spécialités a mis en place ses propres structures de pilotage. Il n'y a donc pas de pilotage au niveau de la mention. Les équipes d'enseignants sont variées et toutes sont de grande qualité (scientifiques, professionnels, enseignants, enseignants-chercheurs dans les différentes thématiques du master).

Seules les spécialités *MOSE* et *ISU* déclarent disposer d'un véritable conseil de perfectionnement, mais le détail de leur composition n'est pas communiqué. Pour les autres spécialités, il est fait état de conseils pédagogiques de composition variable, qui se réunissent plusieurs fois par an, parfois en présence de représentants des étudiants et des personnels administratifs.

Les modalités de contrôle des connaissances acquises par les étudiants sont de type classique pour une formation de master, associant le plus souvent contrôle écrit, rédaction de rapport et présentation orale. Là aussi il n'y a pas de politique définie au niveau de la mention, chacune des spécialités possède son propre système d'évaluation des étudiants. Il est regrettable qu'aucune information ne soit donnée sur la validation des compétences acquises en stages, qu'il s'agisse de stages de recherche ou de stages professionnels.

Tous les enseignements font l'objet d'une évaluation par les étudiants : pour chacune des UE pour la spécialité *IBM*, plus globalement chaque semestre pour les spécialités *SST* et *ETES*, par exemple. Les résultats de ces évaluations semblent effectivement pris en compte par les responsables pédagogiques.

Plusieurs spécialités proposent aux étudiants des dispositifs intéressants d'aide à la réussite : mise à disposition de documents, tutorat pédagogique, notamment en période de stage, et possibilité d'inscription sur la plateforme Voltaire pour renforcer les compétences dans le domaine de l'expression écrite. On ne dispose pas d'informations sur le nombre d'étudiants concernés par ces mesures, ni de données permettant d'en apprécier l'efficacité.

Résultats constatés

Ce master bénéficie d'une très forte attractivité : on relève par exemple 600 candidatures pour la spécialité *MOSE*, 120 à 150 pour la spécialité *SST*, 200 pour la spécialité *NHSP*. Le dossier de l'établissement ne donne malheureusement pas d'informations précises sur les modalités de sélection à l'entrée de la formation. Il faut souligner l'efficacité des dispositifs de VAE ou VAP permettant des reprises d'études en M1 ou M2. A titre d'exemple, depuis 2012, 79 VAP ont été actées pour l'ensemble des trois spécialités *ETES*, *IFS* et *QSPS*.

Les effectifs d'étudiants inscrits annuellement sont assez différents d'une spécialité à l'autre. En M1, ils varient de 10 à 14 (spécialités *IBM* ou *ISU*) à 70 à 112 (spécialité *MOSS*). De plus, ils sont assez fluctuants. Les pourcentages de réussite aux examens annuels sont le plus souvent supérieurs à 70 %, mais assez fluctuants d'une année à l'autre. Le nombre d'étudiants poursuivant en doctorat est faible (1 à 4 par an, d'après les tableaux présentés). Les chiffres caractérisant l'insertion professionnelle des diplômés sont difficiles à interpréter : d'une part, les taux de réponse aux enquêtes sont globalement faibles et d'autre part ils ne prennent pas en compte les professionnels déjà en poste qui suivent le master dans le cadre d'une reprise d'études. Il est dommage que l'ensemble de ces chiffres ne fasse pas l'objet d'une analyse approfondie dans le dossier de l'établissement.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation attractive.
- Spécialités bien organisées et bien positionnées dans leur environnement.
- Bon encadrement pédagogique.
- Bon adossement à la recherche.
- Dispositifs intéressants d'aide à la réussite.
- Dispositifs efficaces de VAE et VAP.

Principaux points faibles :

- Absence de tronc commun en M1 et caractère tubulaire de la formation.
- Absence d'informations sur le pilotage et la mise en place de conseil de perfectionnement au niveau de la mention.
- Suivi des diplômés insuffisant et incertitudes quant à l'insertion professionnelle.
- Certaines spécialités ont des effectifs faibles et/ou des taux de réussite faibles.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Il est nécessaire que soit renforcée la transversalité entre les spécialités, avec la création de passerelles concourant à l'unité de la mention. Un conseil de perfectionnement doit donc être mis en place au niveau de la mention. Les faibles taux de réussite doivent être analysés.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

Université Paris 13
Monsieur Jean-Pierre ASTRUC
 99 avenue Jean-Baptiste Clément
 93430 Villetaneuse

HCERES
Département d'évaluation des formations
 2 rue Albert Einstein
 75013 Paris

Villetaneuse, le 28 juin 2018

Objet :

Lettre d'observations au rapport d'évaluation « Domaine Santé »

Les établissements membres de la Comue USPC et les équipes pédagogiques, ont pris connaissance, avec un grand intérêt, du rapport du HCERES et remercient vivement les auteurs du travail qu'ils ont accompli.

Nous souhaitons revenir sur les différents points mis en exergue par le rapport du HCERES. Nous montrons comment nos actions communes, menées dans le cadre de la Comue, ainsi que les actions spécifiques à chacun, permettent de répondre aux commentaires des évaluateurs.

Observations de la Comue USPC

Nos observations portent sur la professionnalisation, l'ouverture internationale, l'enseignement des langues et la formation des enseignants-chercheurs.

La professionnalisation des formations : suivi des compétences et devenir des diplômés de LP

Le projet DECLIC¹, élaboré par les établissements d'USPC dans le cadre de l'appel du PIA 3 « Nouveaux cursus à l'université », détaille nos objectifs concernant la professionnalisation en licence :

Le suivi des compétences

La mise en place d'un e-portfolio est prévue. Des co-financements privés font aujourd'hui l'objet d'accords avec une société proposant des solutions déployées dans plusieurs établissements d'enseignement supérieur français.

Au-delà de nouveaux outils technologiques, DECLIC (pour le niveau licence) propose la mise en place d'une offre modulaire fondée sur des parcours spécifiques. Une partie d'entre eux intégreront la reconnaissance de compétences, dites « *soft skills* ». Le parcours métiers, le parcours entrepreneuriat et le parcours *leadership* et engagement reposeront ainsi sur la valorisation académique de compétences extra-universitaires.

Le devenir des diplômés de Licences Professionnelles

DECLIC prévoit un décloisonnement entre licences, licences professionnelles et DUT.

Les licences professionnelles s'organiseront autour d'un réseau d'entreprises partenaires. Celles-ci accompagneront les maîtres d'apprentissage dans une démarche d'innovation pédagogique au bénéfice des

¹ Découvre, Explore, Construis ta LICence.

étudiants. À cette fin les établissements d'USPC créeront des modules spécifiques (à distance et en présentiel) pour ces entreprises.

L'ouverture internationale des formations

La dimension internationale des formations (au niveau général pour les licences et par formation au niveau master) a également été repensée dans le cadre du projet NCU DECLIC. Celle-ci se déploiera selon deux mouvements conjoints : la préparation à la mobilité et l'internationalisation des cursus.

Préparation à la mobilité internationale

Un parcours international, s'adressant aux étudiants désireux de réaliser une mobilité internationale, sera proposé dès la première année de licence. Ce parcours reposera sur des séquences de formation intensive en langues étrangères. Des cours disciplinaires seront également dispensés en langues étrangères. En vue de lever les obstacles matériels à la mobilité, un volet financier est également prévu afin que des étudiants du parcours international puisse bénéficier de bourses de mobilité sortante sur le modèle des bourses déjà mises en place sur des actions financées par le premier IDEX.

Internationalisation des cursus

Dans le but d'avoir une politique de mobilité entrante ne se limitant pas à l'espace francophone, le projet DECLIC prévoit la poursuite de la transformation d'enseignements disciplinaires en anglais. Pour le niveau masters, des bourses de mobilité entrante financées par le premier IDEX, ont déjà accompli cet exercice. Cela permet à ces formations d'assurer tout ou partie de leurs enseignements en anglais. Le nombre de master éligibles devraient être augmenté.

La politique d'enseignement des langues

Dans le cadre de son premier IDEX, USPC a mis en place via le PERL² un service partagé dédié à l'apprentissage des langues via des ressources hybridées. Le PERL repose sur une plateforme d'enseignement unique et accessible à tous les étudiants des établissements de USPC. Le dispositif a connu une montée en puissance importante en passant de 450 étudiants inscrits en 2015-2016 à près de 12 000 en 2017-2018. Fin 2017, ce sont 6 850 étudiants qui ont été formés dans les quatre langues alors dispensées (anglais, espagnol, allemand et FLE).

Afin d'augmenter les capacités de conceptions de ressources en ligne par le PERL, un soutien financier est inscrit dans l'IDEX Université Paris 2019.

La formation des enseignants-chercheurs

Les établissements de USPC se sont dotés avec SAPIENS d'un service spécifique en charge de la formation des enseignants-chercheurs. SAPIENS offre un accompagnement individuel et collectif aux enseignants souhaitant faire évoluer leurs pratiques pédagogiques. Au cours de ses trois premières années d'activité SAPIENS a formé 1 300 enseignants.

Suite à la publication du décret du 9 mai 2017 fixant les nouvelles obligations en matière de formation des nouveaux maîtres de conférences, SAPIENS a mis en place un programme spécifique destiné aux nouveaux maîtres de conférences de USPC. Les établissements d'USPC complètent ces dispositifs par des dispositifs propres.

² Pôle d'élaboration de Ressources Linguistiques.

Observations de l'université Paris 13

✓ Licence Sciences sanitaires et sociales

Nous vous remercions pour le temps passé à l'évaluation de notre licence. Nous tenons toutefois à vous apporter quelques éléments. En premier lieu, il n'est pas inutile de rappeler que, lors de la précédente évaluation, la licence Sciences Sanitaires et Sociales (SSS) avait bénéficié d'une évaluation très satisfaisante (A). Nous avons, par ailleurs, alors suivi les recommandations de l'AERES, notamment en multipliant les travaux dirigés, ce qui a augmenté les taux de réussite en L1 (voir infra). Comme le souligne le présent rapport du HCERES, la licence SSS est une formation très attractive ; les passerelles et parcours se sont multipliés (partenariat exclusif avec l'IRTS, parcours formation médiateurs pairs en particulier). Et la licence SSS offre aux étudiants une offre variée de masters (des masters "santé publique" à des masters de management, de droit..).

Le taux de réussite en L1

Il est noté dans le rapport que le taux d'échec en L1 est très important et qu'il se situerait en deçà de 30 %. A la lumière des éléments dont nous disposons et qui figuraient dans le dossier, il s'avère que le taux de réussite en première année, outre qu'il se situe au-delà de 30 %, (si on veut bien écarter les étudiants défaillants toute l'année) s'améliore de façon continue. Au semestre 1 de l'année 2017-2018 en cours, 41 % des étudiants avaient validé leur semestre. La licence SSS accueille tous les bacheliers et propose aux titulaires d'un bac ST2S une vraie poursuite d'étude à l'université, ce que peu de licences proposent.

Or depuis 2014-15, le taux de réussite au semestre 1 est passé au-dessus des **30%**. Le taux de réussite global selon le calcul classique sur les inscrits frôlait les **30% en 2014-2015 et les dépasse largement en 2015-2016** et selon le mode de calcul plus réaliste et juste, celui sur les présents est de l'ordre de **32% pour ces deux mêmes années**. Il est important de relever par ailleurs que de nombreux étudiants, inscrits en filière générale (faute de place dans le parcours "préparation aux concours d'entrée dans les IFSI"), passent lesdits concours et ne poursuivent pas la formation en cas de réussite.

2014-2015

Filière générale - Session 1

	inscrits	Présents*	Admis	Admis/présents %	Admis/inscrits %
Semestre 1	303	270	102	37,8%	33,7%
Semestre 2	303	243	63	25,9%	20,8%
Sem. 1&2	303	281	74	26,3%	24,4%

* est considéré comme présents les étudiants ayant émargés aux partiels.

Filière générale - Session 2

	inscrits	Présents*	Admis	Admis/présents %	Admis/inscrits %
Semestre 1	144	142	40	28,2%	27,8%
Semestre 2	144	135	10	7,4%	6,9%
Sem. 1&2	144	144	15	10,4%	10,4%

* est considéré comme présents les étudiants ayant émargés aux partiels.

Filière générale - Session 1&2

Admis = 89

Admis sur présents (281) = **31,7%**Admis sur inscrits (303) = **29,4%****2015-2016**Filière générale - Session 1

	inscrits	Présents*	Admis	Admis/présents %	Admis/inscrits %
Semestre 1	292	289	116	40,1%	39,7%
Semestre 2	292	238	63	26,5%	21,6%
Sem. 1&2	292	289	80	27,7%	27,3%

* est considéré comme présents les étudiants ayant émergés aux partiels.

Filière générale - Session 2

	inscrits	Présents*	Admis	Admis/présents %	Admis/inscrits %
Semestre 1	47	47	29	61,7%	61,7%
Semestre 2	47	47	8	17,1%	17,1%
Sem. 1&2	47	47	14	29,8%	29,8%

* est considéré comme présents les étudiants ayant émergés aux partiels.

Filière générale - Session 1&2

Admis = 94

Admis sur présents (289) = **32,5%**Admis sur inscrits (292) = **32,2%****Les enseignements du parcours "IFSI"**

Le rapport HCERES reproche au dossier de ne pas détailler les enseignements du parcours "préparation au concours d'entrée dans le IFSI" pour pouvoir évaluer la nature des compétences acquises et les modalités de poursuite en licence après échec au concours IFSI. Comme il était indiqué dans le dossier, le contenu des UE propres à ce parcours est calé sur les exigences du parcours. Les étudiants de ce parcours, hors de ces UE spécifiques, bénéficient des autres enseignements de la licence SSS et donc acquièrent les mêmes compétences que ces étudiants de la filière générale.

UEP 1 – Orientation (6 ECTS)

Soit Unité de préparation aux concours d'entrée dans les IFSI

Français (Coef. 1 – 20h)

Culture générale (Coef. 2 – 30h)

Tests psychotechniques (Coef. 1 – 20h)

Techniques d'entretiens, techniques de groupe (Coef. 1 – 20h)

Sciences sociales appliquées à la santé (Coef. 1 – 14h)

UEP 2 – Orientation (6 ECTS)

Soit Unité de préparation aux concours d'entrée dans les IFSI

Français (Coef. 1,5 – 20h)

Culture générale (Coef. 1,5 – 30h)

Tests psychotechniques (Coef. 1,5 – 20h)

Techniques d'entretiens, techniques de groupe (Coef. 1,5 – 20h).

Les enseignements de français, et culture générale correspondent à l'épreuve de culture générale d'une durée de 2h et qui permet de tester les capacités d'analyse, de réflexion et rédactionnelles des étudiants sur un texte issu de l'actualité sanitaire et sociale. Par conséquent tout au long de l'année les étudiants préparent cette épreuve grâce à des enseignements théoriques et à des devoirs sur table leur permettant d'avoir un entraînement pour le concours.

Les compétences acquises sont en français, la maîtrise de l'écrit (l'orthographe, de la grammaire, de la conjugaison et syntaxe) et en culture générale les principaux textes de la profession, les apports législatifs sur différentes lois (bioéthique, handicap, sécurité sociale, famille...), les lectures critiques d'articles de presse de façon à ce que chaque étudiant puisse avoir un avis à donner sur un thème d'actualité sanitaire et social. Les tests psychotechniques permettent aux étudiants de s'entraîner afin de gagner en rapidité dans cette épreuve où figurent des tests d'aptitude numérique et d'aptitude verbale.

Concernant l'épreuve de techniques d'entretiens, techniques de groupe, les étudiants se préparent à l'épreuve d'admission qui comprend un entretien oral de 20 minutes avec présentation de leurs motivations quant au choix de ce métier et un exposé sur une question d'actualité de société. Les compétences développées relèvent du savoir-être, du respect des consignes, de la capacité de s'exprimer en public, de la gestion du stress. Au 1er semestre l'enseignement de sciences sociales appliquées à la santé reprend les éléments réglementaires (droits des malades, loi Hôpital patient, territoire), les dispositifs de soins (établissement hospitalier, réseaux de soins, hospitalisation à domicile, soins ambulatoire, les politiques de prévention (addictions, contraception...) et ceci dans une perspective sociologique c'est à dire comment s'est construit et évolue le monde de la santé au regard des besoins de la population. Cette UE sensibilise les étudiants au futur environnement dans lequel ils souhaitent évoluer.

Enfin les modalités de poursuite après échec au concours IFSI font que tout étudiant inscrit en L1SSS option préparation concours d'entrée en IFSI passe les partiels et si l'étudiant obtient 30 ECTS à chaque semestre mais qu'il échoue au concours il a alors la possibilité (selon son choix) de poursuivre en L2.

Le suivi des diplômés

Le rapport regrette l'absence de données sur le suivi des étudiants.

L'observatoire de la vie étudiante ne parvient pas à récolter des informations sur le devenir des étudiants quittant l'université après la validation (ou sans validation) de la Licence SSS. Nous sommes conscients de l'importance du lien entre l'offre de formation et l'insertion professionnelle, néanmoins nous n'avons pas pour l'heure d'outils propres à la Licence pour mesurer cette adéquation. Si cette option devait voir le jour, elle nécessiterait l'octroi de moyens financiers et humains que nous ne possédons pas.

Néanmoins, à défaut de pouvoir obtenir des informations sur le devenir des étudiants qui quittent la formation à la fin de la Licence :

- Nous préparons nos étudiants à partir de cours « *Amélioration de la présentation orale* » et « *Projet professionnel* » (40 heures TD). Ces TD permettent d'insister sur les débouchés de la formation (professionnels invités dans le cadre de ces enseignements), d'aider les étudiants à construire leur projet et de le présenter oralement.
- Nous organisons chaque année pour nos étudiants une réunion d'orientation avec une présentation de Masters avec certains responsables et des anciens étudiant.es ayant intégrés le marché du travail.
- Nous mesurons leur insertion via des réseaux sociaux (Linkedin), via un groupe des anciens et enfin via leur affectation dans des Masters de l'Université Paris 13 mais aussi une insertion dans des formations de plus en plus diversifiées et sélectives.

Absence de stage obligatoire en L3

Dès la réunion de rentrée nous évoquons avec nos étudiants la possibilité de faire un stage et nous insistons sur l'intérêt de faire un stage. Pourquoi un stage facultatif en L3 SSS ?

- Le calendrier actuel du second semestre de la Licence 3 SSS intègre les examens de 1^{ère} et 2^{ème} session, les jurys de 1^{ère} et 2^{ème} session se tiennent au début du mois de juillet. Ensuite nous avons un temps pour évaluer les dossiers de pré-inscriptions (étudiants français et étrangers) pour statuer sur ces demandes avant la fin du mois de juillet.
- Si nous devons intégrer un stage obligatoire après la semaine des examens (examens de la Licence et ceux de la Passerelle), donner un temps pour la rédaction du rapport de stage, évaluer le rapport, alors nous ne serons plus en mesure de respecter le calendrier actuel.
- De plus sur un effectif de 96 étudiants cette année nous avons selon les semestres entre 10 et 15 étudiants salariés, qui ne travaillent pas pendant la semaine d'examens et rattrapent leurs heures dès les examens terminés. Nous ne pensons pas qu'il soit judicieux de pénaliser les étudiants les plus précaires en imposant un stage.
- Le stage facultatif est une solution intéressante et souple. Nous défendons l'intérêt du stage, nous le valorisons et cet engagement pour le stage trouve un écho parmi nos étudiants puisque cette année (2017-2018) 25 étudiants ont signé une convention de stage contre 15 l'année dernière.

✓ **Master Santé publique**

Les responsables des parcours de la mention santé publique sont satisfaits de voir reconnus les points forts suivants : Formation attractive, Spécialités bien organisées dans l'environnement, Bon encadrement pédagogique, Bon adossement à la recherche, Dispositifs intéressants d'aide à la réussite, Dispositifs efficaces de VAE et VAP. Ils prennent acte de l'analyse des perspectives et des recommandations faites. Ils tiennent à y apporter des éléments de réponse en fonction des points faibles relevés :

- « Absence de tronc commun en M1 et caractère tubulaire de la formation » :
 - ✓ La mention santé publique gagne en homogénéité et en lisibilité avec l'individualisation d'une mention pour l'ancienne spécialité MQSE ;
 - ✓ Une UE de culture de santé publique réellement commune à tous les parcours sera mise en place en M1 ;
 - ✓ Le développement du e-learning pour des cours communs en M1 permettra également de rendre plus flexible l'accès à une offre commune de formation et de supports documentaires
 - ✓ Les parcours adossés au LEPS (ETES, IFS et QSPS) seront profondément restructurés avec un authentique tronc commun sous forme de M1 commun et spécialisation en M2 ;
 - ✓ Il semble difficile d'aller au-delà dans l'immédiat tant il paraît difficile de mélanger beaucoup plus des publics si variés et de synchroniser des agendas complexes, mais des parcours adossés à des laboratoires de recherche différents partagent des enseignements communs, contribuant à la dispensation d'une culture commune (tournée vers l'intervention destinée à des publics ou milieux fragiles avec une volonté de réduction des inégalités de santé)
- « Absence d'informations sur le pilotage et la mise en place de conseil de perfectionnement au niveau de la mention » :
 - ✓ L'information manque effectivement dans le dossier, mais les responsables des différents parcours se rencontrent régulièrement, au moins en début et en fin d'année universitaire en présence de l'administration ; il pourrait être judicieux de convier des représentants des étudiants (ce qui est déjà systématique au niveau des parcours).
 - ✓ L'UFR organise trois fois par an des réunions, dans le cadre de la commission pédagogique dite "hors filière médecine", ce qui concerne en particulier le master santé publique qui y participe activement.
- « Suivi des diplômés insuffisant et incertitudes quant à l'insertion professionnelle » :
 - ✓ Ce reproche est commun à l'ensemble des formations de 2^{ème} cycle de la COMUE (et au-delà) et témoigne d'une difficulté réelle ; pour autant, notre attractivité semble témoigner d'une valeur ajoutée reconnue. La faisabilité de ce suivi doit questionner sur la pertinence de cet indicateur. Les étudiants ne restent pas dans le

périmètre de l'université sont difficiles à recontacter, ce que pallie très incomplètement une requête sur les réseaux professionnels tels que LinkedIn.

- ✓ Par ailleurs, le devenir des étudiants en Formation Continue (pour les parcours adossés au LEPS notamment) ne peut pas se traduire par une insertion professionnelle de novo ; en revanche ces professionnels font état de changements de poste liés à l'acquisition de nouvelles compétences (données disponibles sur demande).
 - ✓ Le souci de professionnalisation est très présent dans l'ensemble de nos formations. Un nouvel exemple est donné par l'ouverture d'un parcours en L3 de sciences sanitaires et sociales, doublement adossé à l'IRIS et au LEPS, pour la formation de médiateurs de santé pairs en santé mentale (première mondiale à notre connaissance) : il s'agit de compléter sur le plan académique des compétences issues de l'expérience chez des malades rétablis ce qui parachève un processus de professionnalisation chez des personnes préalablement embauchées par des établissements de santé pour assurer cette nouvelle fonction de médiateurs. Si nous en faisons état à propos du master, c'est que nous concevons aussi le retour à ou le passage par l'université comme une étape diplômante ouvrant la possibilité à une reprise d'études au niveau master, pouvant elle-même déboucher sur une réorientation professionnelle.
- « Certaines spécialités ont des effectifs faibles et/ou des taux de réussite faibles » :
- ✓ L'indicateur peut tromper : l'effectif du M2 IBM ne comptabilise par exemple que les étudiants inscrits à P13 et pas l'ensemble des étudiants suivant cet enseignement (P5 + P13).
 - ✓ Les effectifs peuvent paraître « faibles » dans certains parcours en FC mais
 - ces parcours équilibrent leurs coûts de formation sur fonds propres ;
 - ils procèdent à un processus d'admission exigeant, qui vise à vérifier l'adéquation de l'offre de formation aux exigences professionnelles et aux souhaits d'évolution de carrière des candidats, ce qui explique pour une bonne part la faible taille des promotions.
 - ✓ Concernant les parcours ETES, IFS et QSPS, le LEPS adapte son offre pédagogique, ce qui devrait se traduire par une augmentation du recrutement. En effet, pendant ce quinquennat en cours, pour des raisons de requis de connaissances et d'exigences attendues, il a limité le nombre d'inscrits directs en M2 détournant du même coup beaucoup d'étudiants souhaitant négocier coûte que coûte leur rentrée en M2 malgré des niveaux insuffisants. La nouvelle organisation des parcours de master devrait permettre des entrées en M2 plus pertinentes augmentant ipso facto le nombre d'étudiants dans les parcours

Jean-Pierre ASTRUC



Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)